

# ETUDE DES POTENTIALITES URBANISTIQUES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITE D'ERQUELINNES (Partie I) La section de Bersillies-L'Abbaye

Décembre 2001

Avec le soutien



Dans le cadre  
du programme



Fonds européen  
de développement régional

En partenariat avec :



Thuin



Erquelles



Boussois

# Table des matières

## Partie 1 : L'approche urbanistique et patrimoniale

### 1. Introduction

### 2. Analyse cartographique et commentaires historiques

- A. Carte Ferraris : situation avant la fin du XVIIIème siècle, c'est-à-dire à l'époque pré-industrielle - parfois accompagnée d'une reproduction de l'Album de Croÿ (XVIe s.).
- B. Plan Popp : situation au milieu du XIXème s., c'est-à-dire le début de l'industrialisation.
- C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours, l'impact de la révolution industrielle et les constructions récentes.

### 3. Le patrimoine de la section en images : perception par les spécialistes et les habitants

- A. Les ambiances urbaines.
- B. Observations sur quelques problématiques urbaines.

### 4. Conclusions de la première partie : première synthèse des atouts et faiblesses générales du patrimoine de la section.

## • Partie 2 : L'approche sociologique (travail en cours)

### 1. Quelques données socio-économiques (population, logement et activité) issues des statistiques (INS).

### 2. « Le patrimoine des Erquelinnois et des Thudiniens », les résultats du sondage téléphonique auprès d'un millier d'Erquelinnois et de Thudiniens (enquête quantitative) ainsi que différents éléments qualitatifs de l'enquête auprès des habitants.

# 1. Introduction

**Avis important au lecteur ! A lire absolument avant d'aller plus loin dans l'examen du document afin de comprendre la démarche !**

En septembre 1999, le **Conseil communal unanime** décidait de réaliser, **avec l'ensemble des acteurs locaux** (citoyens, élus, administrations, acteurs économiques), une opération de valorisation concertée des centres urbains. Celle-ci serait menée par **Espace Environnement**, en partenariat avec la **Commune** (Collège et Conseil), la **Région wallonne** et **l'Europe** (programme Interreg), avec la complicité des homologues français du Val de Sambre pour donner à ce projet un **caractère transfrontalier**.

Ce travail a commencé logiquement par une analyse de l'état du cadre de vie et de ses atouts, sorte « d'audit ». Espace Environnement appelle cette analyse qu'il a conçue : les « **études de potentialités** ».

Ces études rassemblent les éléments d'architecture, du patrimoine, de l'espace, ... qui font la richesse mais aussi l'originalité d'une localité. Ce sont ces éléments qui font la « personnalité » d'une commune, qui font que l'on s'y retrouve, que l'on s'y sent chez soi, mais aussi qui font la fierté des habitants.

Des études de potentialités sont réalisées pour chacune des sections des deux entités d'Erquelinnes et Thuin. Les richesses locales sont présentées en 14 documents (six pour les anciennes communes d'Erquelinnes et huit pour Thuin). Ceux-ci constituent une base de réflexion pour l'ensemble des acteurs afin d'aboutir à des propositions d'aménagements dans chacune des anciennes communes.

Les études de potentialités sont le résultat d'une double approche :

- l'approche urbanistique et patrimoniale, résultat de l'approfondissement des connaissances des lieux par les auteurs de l'étude, avec un premier éclairage local fourni par des habitants;
- l'approche sociologique, basée sur l'enquête auprès des habitants et des édiles communaux, et alimentée par quelques données socio-économiques.

Cette première partie concerne l'**approche urbanistique et patrimoniale**. Elle comporte deux chapitres majeurs :

- une analyse des cartes d'époques différentes permettant de retracer l'**évolution urbanistique des noyaux bâtis**.

Les documents utilisés<sup>1</sup> sont :

- la Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens appelée « carte Ferraris », réalisée entre 1770 et 1778 et éditée par le Crédit communal, et lorsqu'elles existent, les reproductions de l'Album de Croÿ (également édité par le Crédit communal), ensemble de gouaches représentant les domaines du duc de Croÿ réalisées à la fin du XVIème - début XVIIème siècles;

<sup>1</sup> Tous les plans sont présentés avec le nord vers le haut.

- les plans parcellaires de l'Atlas cadastral de Belgique dits « Plan Popp » datant des années 1860-1870;
- les plans « Picc » édités depuis les années 1990 par le Ministère de l'Équipement et des Transports (Source : MET-D.432 - Lic. n° D432/9906/001 Espace Environnement), complétés par les données en terme d'affectation aux Plans de secteur, datés de 1979 pour Thuin-Chimay et 1983 pour Mons-Borinage.

Cette analyse est enrichie de quelques données historiques issues du *Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative des communes de Belgique* (Crédit Communal, 1983 sous la direction d'H. Hasquin) ou des publications principales des cercles locaux.

- un panel de photographies mettant en évidence les **caractéristiques majeures et les ambiances** de chaque lieu. Le choix des images porte sur :
  - prioritairement, les éléments intéressants au point de vue culturel et social du patrimoine urbain (bâtiments et espaces);
  - ensuite, des situations problématiques à améliorer.

Chaque photo est accompagnée de commentaires résumant la vision conjointe de quatre spécialistes (architecte, géographe-urbaniste, historien de l'art et éco-conseiller). Les *commentaires en italique* ont été recueillis auprès d'habitants faisant souvent partie d'associations locales que nous remercions pour leur participation ainsi que pour leur relecture de certaines études.

*Remarque* : la mention « Inventaire » renvoie à l'Inventaire du Patrimoine monumental, réalisé par l'Administration wallonne. Il s'agit d'un vaste répertoire édité par agglomération, en 20 tomes. Il reprend des bâtiments considérés comme les fleurons du patrimoine wallon, dont la préservation est vivement souhaitée, et a depuis peu une valeur réglementaire. Il est actuellement en cours de révision. Un bâtiment reçoit une « pastille » lorsqu'il mériterait d'être classé ou protégé.

A partir de ces deux analyses, émergent des premières conclusions qui devront être confrontées à la deuxième partie de l'étude, **l'approche sociologique**.

Celle-ci comportera :

- une **analyse socio-économique**, c'est-à-dire principalement des données concernant l'évolution démographique de la section, les revenus des habitants et les informations en lien direct avec la problématique de la conservation du patrimoine des logements;
- une analyse de la perception du patrimoine par la population permettant de mettre en évidence les **lieux-phares du patrimoine social des espaces et du bâti** ainsi que les problèmes principaux exprimés à leur égard.

L'approche urbanistique et patrimoniale que vous avez en main et l'approche sociologique formant **les études de potentialités seront soumises au Conseil communal et à l'ensemble des acteurs locaux** pour qu'elles reflètent bien **l'image de la commune en 2000**. Ce travail fait, ce sera le moment de passer aux **pistes d'aménagements**. Une consultation aura lieu avant leur montage, pour les voir se réaliser dans les années qui viennent.

### **Avertissement !**

En aucune manière, les auteurs ne désirent porter un jugement sur qui que ce soit par ces constats. Ils mettent surtout en avant les richesses et les potentialités des centres urbains pour aboutir à des propositions d'aménagements. Il y est fait mention d'erreurs urbanistiques et de mauvais aménagements, tant privés que publics. Ceux-ci ont souvent été le fait de mode, propre à une époque du « tout à la voiture », du « tout au modernisme », mode dans laquelle les villes européennes sont malheureusement quasi toutes tombées. Le propos n'est pas là...

Ensemble, toutes les forces politiques de la commune ont résolument entrepris cette action de valorisation pour engager l'avenir dans un développement original, propre à la région et ce, en utilisant la proximité de la France comme un atout. C'est donc un fameux pari pour demain.

## **2. Analyse cartographique et commentaires historiques**

**A. Carte Ferraris**

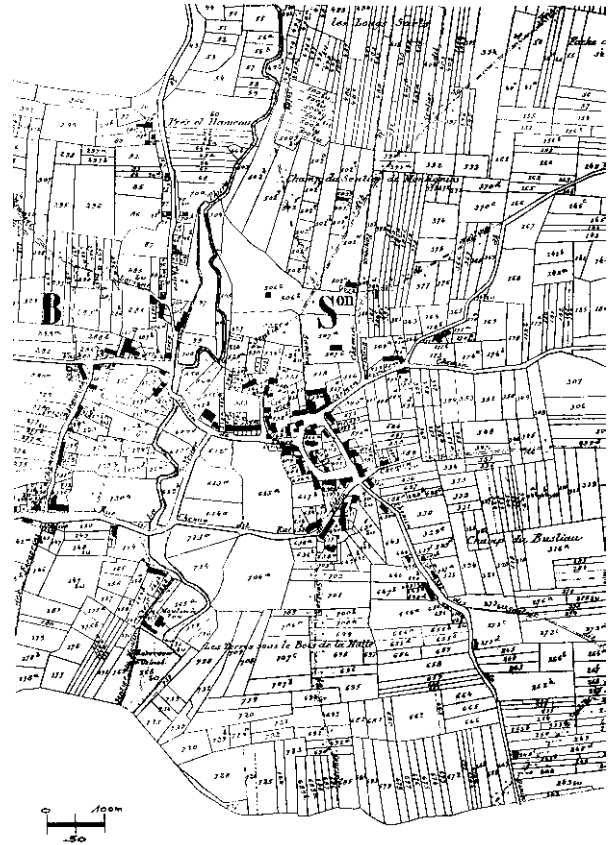
**B. Plan Popp**

**C. Plan Picc**



**A**

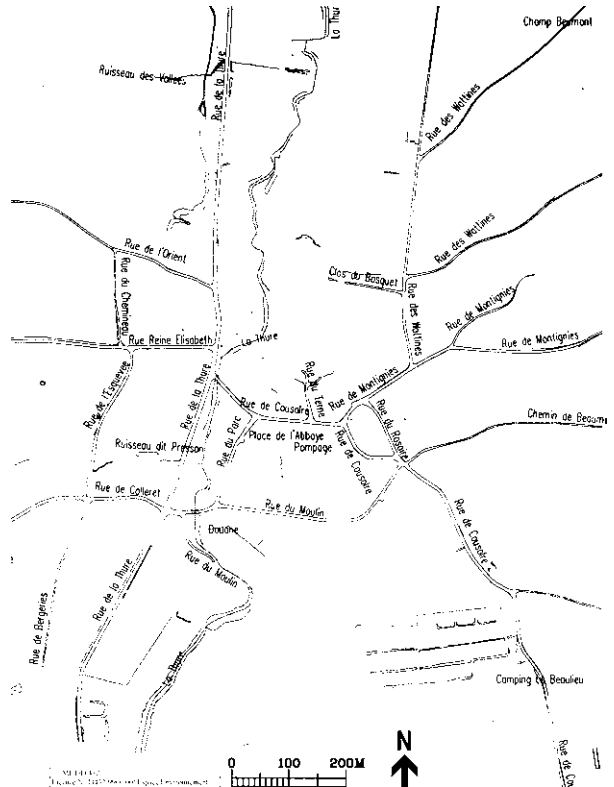
Source : Crédit communal



**B**



**C**



Plan actuel des rues

## A. Carte Ferraris : le noyau bâti antérieur à la fin du XVIIIème siècle

Comme Hantes-Wihéries et Montignies-Saint-Christophe, le village de Bersillies-l'Abbaye est implanté sur un coteau ouest, en rive droite de la rivière, ici, la Thure. Il épouse l'espace plus plat de la plaine, sur le versant non abrupt de la vallée. Le site se présente comme une clairière enclavée dans les bois avoisinants et occupe une position frontalière particulière, sorte d'appendice en terre française relié par une seule voie, la rue de la Thure, qui rejoint en serpentant la route de Mons.

Le sol de la localité a livré des traces d'occupation antique (situation sur l'axe Bavai-Trèves). La première mention de Bersillies remonte au VIIème siècle (Testament de Sainte-Aldegonde) : une chapelle y est installée, à l'origine d'une abbaye rapidement transférée à Denain (milieu VIIIème siècle). Celle-ci expliquerait la dénomination du village. Au IXème siècle, ce dernier apparaît dans le polyptyque de l'abbaye de Lobbes comme possession de celle-ci.

La présence d'un lieu de culte très ancien explique sans doute une particularité : la voirie d'accès est située en rive gauche alors que le village s'est développé principalement sur la rive droite, avec deux lieux de traversée : au nord, l'actuelle rue de Cousolre et au sud, la rue du Moulin menant au noyau bâti.

- La rue de Cousolre s'élargit en un espace triangulaire devant l'église. Celle-ci est entourée de bâtisses implantées de manière irrégulière. Ce sont de petites fermes modestes et non de gros quadrilatères (rue du Rosaire, départ de la rue de Montignies).
- Sur la rive gauche de la Thure, quelques constructions sont disséminées le long de deux axes parallèles, la rue Reine Elisabeth et la rue de Colleret, reliées par une voirie transversale, la rue de l'Esquevée.
- Isolé au sud, apparaît le site du moulin.

Une représentation figurant dans l'Album de Croÿ (voir page 11) nous donne une illustration très bucolique du village de Bersillies à la fin du XVIème siècle. Il a l'aspect d'un modeste hameau constitué de maisonnettes en bois, pierre ou terre battue, couvertes de chaume; celles-ci s'étagent au pied d'une église en pierre, coiffée d'ardoises, remplacée par l'édifice néogothique actuel. L'ensemble émerge d'un halo de verdure dans un paysage de collines. On ne voit qu'une dizaine de maisons alors que le village en comportait quarante, comme à la fin du XVIIIème siècle. L'Inventaire du Patrimoine monumental recense une dizaine de bâtiments remontant au XVIIIème siècle.

## B. Plan Popp : le noyau bâti au début de l'ère industrielle (milieu XIXème s.)

Le tracé des voiries correspond en grande partie à celui qui existait à la fin du XVIIIème siècle :

- Dans le noyau villageois, les rues forment une boucle autour de l'église.
- Rejoignant la rue de la Thure, la rue de Cousolre (appelée chemin de la Thure) présente un bâti plus dense et est recoupée par deux nouvelles voiries : vers le nord, la rue du Terne et, vers le sud, la future rue du Parc (rue Neuve), reliant la rue du Moulin en rive droite de la Thure.

- Une ferme en quadrilatère apparaît en bordure du noyau villageois, rue de Montignies (dépendances du début XIXème siècle).
- Un plan d'eau dit « réservoir d'usines » jouxte le moulin.
- Au nord et à l'ouest du noyau villageois, sont indiqués une brasserie, une scierie de marbre et un four à chaux.

Les sources historiques mentionnent l'existence au XIXème siècle de carrières et d'ateliers de marbrerie qui occupaient une centaine d'ouvriers. Comme pour les autres anciennes communes d'Erquelinnes, elles expliquent toutefois l'expansion de Bersillies par la proximité du bassin industriel français.

La commune connaît, en effet, durant ce siècle, une sensible progression démographique : la population double entre 1801 et 1846 (de 211 à 398 habitants) et est encore multipliée par deux dans la deuxième moitié du siècle (782 habitants en 1910).

### **C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours**

- Le tracé des voiries dans le noyau villageois reste identique. Des fronts anciens tels que les rues de Cousolre et du Moulin ne sont pas encore entièrement bâtis.
- A la fin du XIXème siècle, une grande place a été aménagée en bordure de la Thure, sur des parcelles encore vierges à l'entrée du village : la place de l'Abbaye avec, à l'arrière-plan, l'imposante maison communale élevée en 1898. Elle semble correspondre à la volonté de déplacer vers l'ouest le noyau urbain. Il n'y a pas de liaison dans le bâti entre la place et le noyau villageois. Cette trouée spatiale est due à la présence d'une station de pompage et d'une zone humide.
- La progression démographique qui s'est marquée dans la seconde moitié du XIXème siècle se répercute par la densification du bâti aux abords des axes situés aux alentours du noyau villageois :
  - au nord-est, prolongation de la rue de Montignies vers le nord par la rue des Wattines;
  - au sud-est, prolongation de la rue de Cousolre;
  - à l'ouest, densification du bâti le long des axes qui existaient déjà au XVIIIème (rue Reine Elisabeth, rue de Colleret, rue de l'Esquevée);
  - prolongation vers le sud, au-delà de la rue de Cousolre, de l'axe de la rue de la Thure qui devient une artère plus densément bâtie.

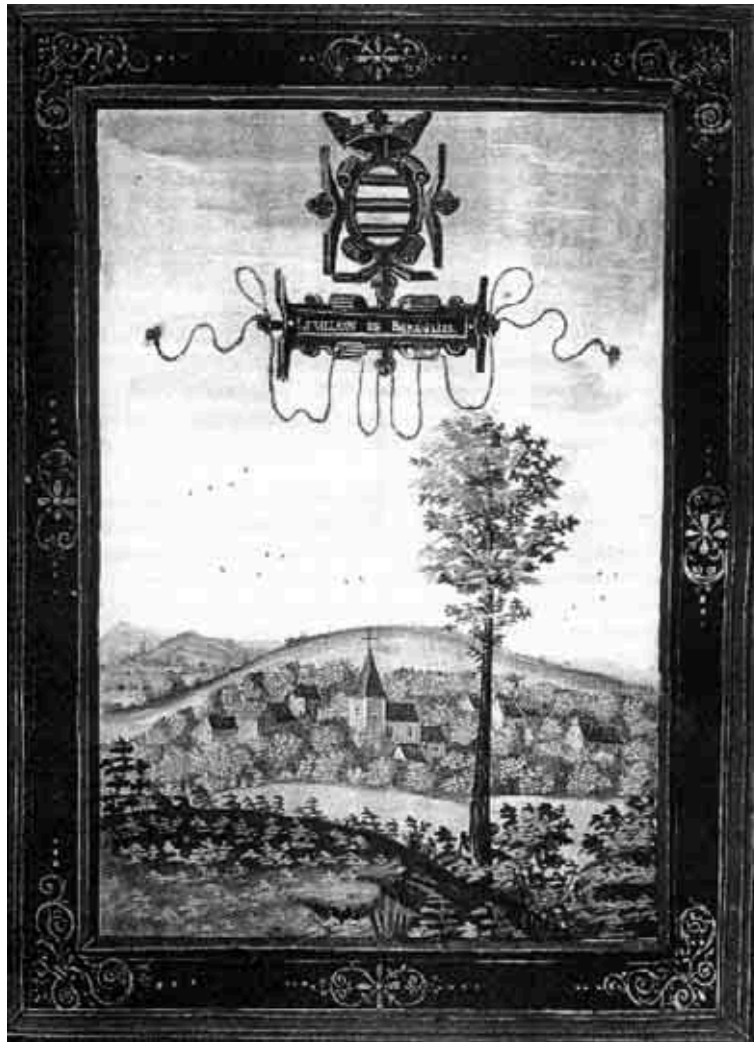
La confrontation du plan Picc avec le plan Popp montre l'éclatement du bâti et la dispersion du centre urbain.

A la différence des communes de Montignies-Saint-Christophe et Hantes-Wihéries, les bâtiments et voiries sont implantés directement aux abords de la rivière, en raison de la présence d'un versant moins abrupt à l'est que ceux de la Hantes dans ces mêmes communes.

Au Plan de secteur, le village est repris comme zone d'habitat à caractère rural en contact direct avec la Thure. A la sortie du village, les versants deviennent plus abrupts et le site est alors en espace vert. On ne s'explique pas pourquoi une zone d'aménagement différé<sup>2</sup> apparaît le long des voiries vers la France. Les prévisions de développement de ce côté ne se sont pas concrétisées. Cette zone d'aménagement différé ne se justifie pas étant donné que de nombreuses parcelles ne sont pas construites : on est loin d'une continuité ou même semi-continuité de l'habitat.

---

<sup>2</sup> Sur les Plans de secteur, les zones d'aménagement différé recouvrent les anciennes zones d'extension d'habitat. Ces zones sont destinées à recevoir toute affectation souhaitée par la Commune; un plan communal d'aménagement (ancien PPA) ou un schéma de structure communal doit avoir préalablement défini cette affectation. Actuellement, elles ne peuvent être mises en oeuvre : le Gouvernement wallon devant toujours définir un seuil minimal (appelé coefficient d'occupation) d'occupation des autres zones.



Source : Crédit communal

## Album de Croÿ Bersillies-l'Abbaye à la fin du XVIème siècle

Cette représentation nous donne une illustration très bucolique du village de Bersillies à la fin du XVIème siècle. Il a l'aspect d'un modeste hameau constitué de maisonnettes en bois, pierre ou terre battue, couvertes de chaume; celles-ci s'étagent au pied d'une église en pierre, coiffée d'ardoises, remplacée par l'édifice néogothique actuel. L'ensemble émerge d'un halo de verdure dans un paysage de collines. On ne voit qu'une dizaine de maisons alors que le village en comportait quarante, comme à la fin du XVIIIème siècle.

### **3. Le patrimoine de la section en images : Perception par les spécialistes et les habitants<sup>3</sup>**

#### **A. Les ambiances urbaines**

**A la lumière de l'analyse cartographique et de l'analyse de terrain, on distingue plusieurs ambiances urbaines caractéristiques : les rues et place du noyau villageois, les abords de la Thure et le site du moulin, le hameau à l'ouest de la rue de la Thure (rue Reine Elisabeth).**

- I. Les rues et place du noyau villageois :
  - l'église et les points de vue vers celle-ci;
  - la place de l'Abbaye;
  - les ensembles bâtis;
  - une ferme remarquable.
- II. Les abords de la Thure et le site du moulin.
- III. Le hameau à l'ouest de la rue de la Thure.

---

<sup>3</sup> Par habitants, nous entendons les personnes, souvent membres d'associations, rencontrées lors de réunions et/ou qui se sont exprimées par des questionnaires. Les commentaires recueillis figurant en italique nous donnent un premier éclairage local intéressant qui ne doit pas être interprété toutefois comme l'avis général de la population. L'approche sociologique (partie II des études de potentialités) permettra d'approfondir cette connaissance, grâce à la vaste enquête téléphonique menée dans toutes les anciennes communes.

## ***1. Les rues et place du noyau villageois***



**1. Eglise vue depuis la place.**

Le village de Bersillies possède tous les ingrédients nécessaires pour offrir un cadre de vie de qualité : des origines anciennes, un bâti XVIIIème et XIXème siècles formant un intéressant patrimoine, la présence d'une rivière et de paysages diversifiés. Placée sur la hauteur, l'église Notre-Dame domine le village. L'édifice actuel, de style néogothique, a été reconstruit en 1895 par l'architecte Sonneville. Il est repris à l'Inventaire mais il n'est pas classé. C'est autour de l'ancienne église que s'est développé le premier noyau villageois dès le moyen-âge. On situe en effet à cet emplacement le site de l'ancien monastère qui a donné son nom au village de Bersillies-l'Abbaye. A la fin du XVIIIème siècle, ce premier noyau bâti visible sur les cartes anciennes a déjà la forme que nous lui connaissons aujourd'hui : un anneau de rues entourant l'église.

*L'église est citée par plusieurs habitants comme un point fort du village grâce à l'originalité de son style néogothique.*



### **2. Perspective vers l'église depuis la rue du Moulin.**

A travers des trouées dans l'habitat, la haute flèche de l'église offre des vues éloignées ou plus proches de qualité. Ces vues sont autant de points de repères géographiques mais aussi sociaux à préserver. De plus, la présence d'îlots de verdure au sein même du village est un potentiel à préserver.



### **3. Vue générale du village depuis l'ouest.**

Cette vue montre la bonne intégration du noyau villageois ancien dans le site de la vallée de la Thure. A l'exception du clocher, qui sert de point de repère, les faîtes des toitures s'alignent le long de la vallée, sans s'imposer au relief. On relève aussi des caractéristiques intéressantes dans le paysage : alternance de haies vives, bosquets, bois et prairies.



#### **4. Place de l'Abbaye.**

La place de l'Abbaye est aménagée dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, vraisemblablement en même temps que l'imposante maison communale élevée en 1898. Avec celle-ci, le noyau urbain se déplace vers l'ouest, à proximité de la rue de la Thure dont l'importance ne cesse de croître au fil du temps. La place est ponctuée par deux éléments de convivialité, le lavoir et le kiosque dont ne subsiste que le soubassement. Elle s'anime lors de la ducasse du mois d'août qui attire des milliers de visiteurs. On y pratique le jeu de balle, passion locale.

*Des habitants considèrent cet endroit comme le coeur du village. La ducasse fait leur fierté et le jeu de balle fait partie intégrante de leur vie.*



#### **5. Fronton de l'hôtel communal.**

L'ancien hôtel communal frappe par sa grande ampleur qui semble un peu surdimensionnée par rapport à la taille du village d'aujourd'hui. Il illustre les ambitions du pouvoir communal confiant dans la prospérité des industries à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il est, avec l'église, un des principaux points de repère et d'identification du village. A ce titre, c'est un important témoin social. Le millésime 1898 apparaît en fer forgé sur le fronton.

*Ce bâtiment imposant plaît à la majorité des habitants consultés. Un habitant regrette toutefois le choix du PVC pour les châssis.*



### **6. Lavoir sur la place le long de la Thure.**

L'ancien lavoir témoigne du mode de vie dans les villages d'autrefois. Le bassin creusé dans le sol est aménagé en pierre bleue et accessible par quelques marches protégées du soleil par une charpente en bois. Il est aujourd'hui utilisé principalement par les agriculteurs.

*Certains habitants considèrent la restauration du lavoir comme trop monumentale. Par contre, ils tiennent très fort au soubassement du kiosque dont le projet de suppression a suscité un mouvement de protestation.*



### **7. Bassin du lavoir.**



### **8. Filet d'eau et pavage sous l'escalier de l'église.**

Petit élément de voirie particulier, un filet d'eau circule sous l'escalier menant au parvis de l'église. Il laisse apparaître le pavage qui couvrait autrefois l'ensemble de la voirie.



### **9. Parc derrière l'ancienne maison communale.**

Situé à l'arrière de la place communale, ce petit parc offre un aménagement sobre et agréable : une pelouse, quelques cheminements, des grands arbres (dont certains fruitiers) qui apportent leur ombrage et la Thure longeant la façade ouest de l'ancienne maison communale. Au niveau visuel, il s'intègre tout à fait aux berges de la Thure et également aux jardins des habitations qui l'entourent : une belle réussite toute simple.



### **10. Ensemble bâti n° 6, 7 et 8 rue de Montignies.**

Ensemble de bâtisses mitoyennes à l'ambiance mi-rurale, mi-urbaine, intégrant des constructions de la fin du XVIIIème et du XIXème siècles. Malgré les gabarits hétérogènes, il existe une certaine cohésion donnée par les rythmes verticaux. Remarquons la richesse décorative du bâtiment plus élevé qui est couronné d'une toiture mansarde animée de deux lucarnes. Le jeu de briques et des pierres est particulièrement intéressant.



### **11. Millésime ancien réintégré dans la façade n° 7 rue de Montignies.**



### **12. Ensemble bâti n° 20, 18, 16 et 14 rue de Cousolre.**

La rue de Cousolre est une des artères les plus anciennes du village de Bersillies. On y voit déjà sur les cartes anciennes, un ensemble de petites constructions implantées de manière irrégulière. Ici, une enfilade de maisons basses de type rural. A l'avant-plan, la façade du n° 20, portant le millésime 1856, était autrefois chaulée comme les maisons voisines, ce qui accentuait la cohésion de cet ensemble architectural. Ce bâtiment est repris à l'Inventaire.



### **13. Plaque commémorative n° 20 rue de Cousolre.**

Ce genre de plaques insérées dans les façades de nos villes a un rôle social et permet de perpétuer le souvenir de certains événements ou personnages qui ont marqué les mémoires. C'est l'histoire des gens du crû qu'elles nous racontent, la « petite histoire » des lieux, qui a participé à construire la grande histoire...



#### **14. Rue du Moulin.**

Maison en briques et moellons dont le soubassement remonte au XVIIIème siècle et l'étage au XIXème. La façade était autrefois recouverte d'un badigeon qui masquait la disparité des matériaux.

Le muret et la grille qui le surmonte sont d'intéressants éléments de séparation des espaces privé et public : ils protègent l'intimité, tout en conservant la perméabilité visuelle et sociale.



#### **15. Petits chats derrière une fenêtre de la rue du Moulin.**



### **16. Rue des Bergeries n° 1.**

Bâtisse basse en moellons, divisée en trois habitations datant en partie de la fin du XVIIIème siècle. Les fenêtres ont été modifiées, sauf celle à gauche de l'entrée présentant encore son encadrement d'origine en pierre taillée. Néanmoins, l'ensemble conserve un beau cachet ancien. Cette bâtisse est reprise à l'Inventaire. Elle offre un intéressant potentiel pour une rénovation en logement ou gîte rural.



### **17. Angle des rues de Cousolre, du Moulin et de Beaumont.**

Les trois ensembles bâtis, tous trois blanchis, créent un jeu harmonieux d'espaces qui s'enchaînent naturellement, supprimant l'effet rigide de la ligne droite au profit de courbes plus douces. Voilà un exemple intéressant de valorisation de l'espace par le simple positionnement du bâti.



### **18. Ruelle joignant la rue du Moulin à l'église bordée d'un mur en moellons.**

Les ruelles sont des lieux de circulation piétonne intéressants car protégés des véhicules motorisés. Témoins du passé, elles lient des espaces importants de la vie locale.

L'intérêt est encore plus grand quand elles conservent l'un ou l'autre élément de qualité patrimoniale, ce qui est le cas de ce très beau mur en moellons.

*Une partie importante des Bersillois consultés aime ce type de cheminements qui sillonnent les villages comme les campagnes.*



### **19. Grange proche de l'église vue depuis la rue du Moulin.**

Haut pignon de grange en moellons du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Ces imposants volumes des granges anciennes sont des éléments typiques de l'ambiance des villages ruraux. Ici, la toiture traditionnelle se découpe au sommet du pignon en petit triangle appelé « croupette ».



## **20. Ferme clôturée n° 10 rue de Montignies.**

Ce magnifique ensemble rural des XVIIIème-XIXème siècles s'inscrit dans le coeur même du village de Bersillies, au départ de la rue de Montignies. L'entrée est marquée par un porche monumental en briques rehaussées de pierre bleue sur le pourtour de l'arcade, de la petite fenêtre et aux angles. Il forme une transition entre le monde clos de la ferme et l'espace urbain. Avec la grange en arrière-plan, il se dégage une certaine noblesse de cet ensemble.



### **21. Cour intérieure de la ferme.**

Dans les anciennes fermes clôturées, les différentes fonctions s'organisaient autour d'une cour quadrangulaire : ancien corps de logis à droite, dépendances à gauche. Avec la disparition de la fonction agricole, le centre occupé autrefois par le tas de fumier s'est transformé en esplanade agréablement arborée. Au fond, deux arcades en pierre, aujourd'hui munies de baies vitrées, appartiennent à l'ancien charretil, où l'on rangeait chariots et charrettes. La réaffectation de cette ferme par plusieurs familles est une manière élégante de restaurer et conserver un patrimoine rural menacé d'abandon.



### **22. Logis XVIIIème de la ferme.**

Le logis a des proportions importantes et est marqué par des travées verticales régulières, suivant le style classique. Les matériaux sont, comme pour le porche, la brique et la pierre bleue, avec un soubassement en moellons. L'ensemble est repris à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille).

## **II. Les abords de la Thure et le site du moulin**



**23. Pont sur la Thure depuis la rue de la Thure.**



**24. Enfants à la pêche aux épinoches.**

L'aménagement sobre des berges de la Thure le long de la rue du Moulin, composé d'un muret, de pelouses et de quelques arbustes, préserve le caractère vert du lieu, tout en permettant des activités liées à la présence de l'eau.



### **25. Berges de la Thure le long de la rue du Moulin.**

Harmonie de la berge construite en respectant la courbe de la rivière. Dans ce tronçon, l'accent a été mis sur les possibilités de promenades. En face, les berges préservent leur écosystème.



### **26. Ancien moulin - rue du Moulin.**

Un peu à l'écart du village, dans un beau cadre de verdure, l'ancien moulin des XVIIème-XVIIIème siècles a fait l'objet d'une rénovation récente et offre un cadre exceptionnel pour une habitation. Il est construit en moellons et présente un plan en L, une aile étant formée par le corps de logis et l'autre par l'ancienne grange. Il est repris à l'Inventaire. Symbole de la vie rurale d'autrefois, il est connu par des habitants et semble reconnu comme faisant partie intégrante de leur patrimoine, ce qui lui donne une valeur sociale. *Des habitants apprécient l'ancien moulin pour sa beauté et son ancienneté.*



### **27. Rue de la Thure vers le nord.**

*Cette rue, citée par la majorité des habitants consultés, est l'accès unique vers Bersillies, ce qui donne du cachet à l'arrivée au village, d'autant plus que la vallée et le cadre sont beaux dans l'ensemble. De nombreux points forts émaillent cette longue rue, au gré des enclaves des anciennes communes : Hantes-Wihéries et ses fours à chaux, Solre-sur-Sambre et l'éperon rocheux dit « trou aux fées », l'ancienne abbaye et la ferme de la Thure, le moulin en ruines, Bersillies et son ancienne carrière classée « zone humide d'intérêt biologique » qui attend une gestion de l'accès des visiteurs.*



### **28. Petit espace verduré le long de la Thure.**

La rue de la Thure longe tout le parcours de la rivière dont elle porte le nom. De petits espaces verts aménagés ou non s'égrènent ainsi sur son flanc est, améliorant considérablement le caractère de cette unique voie d'entrée dans Bersillies.

### **III. Le hameau à l'ouest de la rue de la Thure**



#### **29. Petit hameau de quelques maisons à proximité de la rue Reine Elisabeth.**

La façade de cette maison bourgeoise de la fin du XIXème siècle est animée par des jeux de briques de couleurs en bandes ou en frises décoratives au-dessus des fenêtres. Elle est située au centre d'une parcelle arborée, en retrait par rapport à la voirie. Ces demeures de type « Belle Epoque » attestent l'expansion à l'époque industrielle du village de Bersillies dont la population a quadruplé au fil du siècle.

## B.Observations sur quelques problématiques urbaines



### 1. Rue de la Thure et place de l'Abbaye.

Après un agréable parcours le long de la Thure, l'entrée dans le coeur de Bersillies est peu engageant. Le visiteur perçoit mal le contexte : cheminement n'incitant pas à pénétrer dans le village, panneaux indicateurs peu attrayants et mal situés. Certains éléments d'accroche (bâtiment fermant la perspective, pont et rambardes) pourraient être mis en évidence.



### 2. Vue générale sur la place.

S'il est important pour une place d'être suffisamment vaste et dégagée pour accueillir les habituelles fonctions de convivialité (foires, marchés ou jeux de balle), elle ne doit pas pour autant être dépourvue d'éléments structurants qui permettent de s'y repérer et de s'y accrocher visuellement : l'espace trop vide ou non limité peut faire peur. L'asphaltage continu accentue le problème : les différentes fonctions (stationnement, lieux de détente ou de jeu) ne sont pas définies et, selon certains angles de vue, la maison communale apparaît comme un paquebot échoué.

*Des habitants regrettent le manque de chaleur et d'âme dû à trop peu de verdure et à l'absence d'aire de repos. Le soir, ce lieu et le parc sont jugés fort insécurisants.*



### **3. Problématique des annexes contemporaines dans le bâti ancien.**

Ces deux vues mettent en évidence combien il est délicat d'intervenir dans le bâti ancien. La photo du haut montre l'aspect positif de cette rénovation d'annexe par le choix de matériaux et d'une pente de toiture appropriée. Par contre, la photo du bas montre le pignon latéral dont la toiture débordante de type « chalet suisse », les briques et les dimensions des fenêtres ne s'intègrent pas à la partie ancienne, endommageant la perception de l'ensemble.



#### **4. Brique de façade.**

La commune a été encore largement épargnée jusqu'à présent par le phénomène des briques de façade. Ce type de « rénovation » qui consiste à plaquer sur la façade ancienne un nouveau parement de briques est inapproprié puisqu'il fait perdre l'authenticité historique et le cachet ancien du bâtiment. Ces rénovations inadéquates sont d'autant plus regrettables qu'elles partent d'une volonté louable de la part des propriétaires. Une information judicieuse permettrait d'éviter ces erreurs.



#### **5. Dégât dû au décapage.**

Phénomène de mode, on recourt beaucoup de nos jours aux décapages des façades pour remettre à nu les moellons dans un souci d'authenticité qui part d'une perception erronée. C'est oublier en effet qu'au siècle passé, on avait coutume de badigeonner les façades à la chaux blanche, bien souvent pour harmoniser les murs qui avaient subi des modifications au cours du temps. Les décapages des façades ont donc un impact sur l'image globale du cadre villageois qui perd peu à peu de son unité.

***Autres lieux cités par des habitants :***

- *le bois de Bersillies;*
- *les sentiers souvent grignotés par les agriculteurs et fréquentés par les motos dites « vertes »;*
- *la cure (reprise à l'Inventaire) rue du Rosaire n° 7;*
- *la rue de la Thure : améliorer cette voie d'accès au village bordée de nombreux points forts mais desservie par l'état et la saleté de son revêtement ainsi que la vitesse excessive, d'autant plus dangereuse que de nombreux camions en provenance des carrières y circulent et que l'éclairage est jugé insuffisant.*

## 4. Conclusions

L'étude des cartes anciennes et l'analyse de terrain montrent la **pérennité du noyau bâti ancien** : la zone autour de l'église, avec une extension par la rue de Cousolre vers la place de l'Abbaye et la rue de la Thure. Certains endroits sont particulièrement remarquables par la symbiose qui s'opère entre le bâti et l'espace (angle des rues de Cousolre, du Moulin et de Beaumont).

Seize bâtiments ou ensembles de bâtiments sont repris actuellement à l'Inventaire (dont un avec pastille, donc considéré comme à classer, la ferme au n° 10 rue de Montignies). Mais, jusqu'à présent, aucun édifice n'est classé.

L'entrée dans Bersillies se fait principalement par la rue de la Thure et la place de l'Abbaye, deux espaces qui, dans leur état actuel, ne laissent pas présager de l'existence d'un noyau villageois possédant un beau cachet patrimonial. Celui-ci n'est pas perceptible si ce n'est par la présence de l'église. Le remodelage de l'entrée du village devrait permettre, en créant cette fonction, d'inviter à la découverte du centre historique de Bersillies.

### ***1. Les rues et place du noyau villageois***

#### ***• Les éléments intéressants sont :***

- l'**église**, bel exemple d'édifice néogothique s'inscrivant parfaitement dans son cadre naturel, point de repère signalant le noyau villageois;
- l'**ancienne maison communale**, patrimoine à valeur architecturale comme exemple intéressant d'édifice civil et à valeur sociale comme point de repère et d'identification, dont l'ampleur atteste le passé dynamique de la commune et offre un potentiel pour diverses affectations;
- le **lavoir** sur la place communale, élément traditionnel des villages participant à la mémoire sociale;
- le **parc**, situé à l'arrière de la maison communale, espace de promenade et de détente, intégré aux berges de la Thure;
- la **rue de Cousolre** avec des ensembles de constructions XVIIIème-XIXème siècles aux façades badigeonnées caractéristiques de l'ambiance rurale (cinq bâtiments sont repris à l'Inventaire). Cette ambiance se prolonge **rue du Moulin** (quatre bâtiments repris à l'Inventaire);
- une **ferme en quadrilatère, n° 10 rue de Montignies**, patrimoine remarquable (à classer selon l'Inventaire), située au coeur même du noyau bâti, bel exemple de réaffectation en logements multifamiliaux qui n'a endommagé en rien les volumes d'origine;
- la **ruelle joignant la rue du Moulin à l'église**, particulièrement remarquable pour son mur en moellons.

- **Les problématiques à améliorer sont :**

- la nécessité d'un **réaménagement global de la place de l'Abbaye**, améliorant non seulement fonctionnellement et visuellement la qualité de l'espace mais intégrant également les éléments architecturaux et naturels déjà présents :
  - **la place** qui apparaît comme une zone asphaltée sans espace défini ni visuellement, ni fonctionnellement. Seuls quelques éléments trop isolés ou quasi invisibles la valorisent : l'ancienne maison communale, la Thure, le lavoir;
  - le manque de **mise en valeur de l'ancienne maison communale**;
  - **l'aspect du kiosque** : il n'existe que le soubassement et ce petit patrimoine de convivialité ne se lit pas dans l'espace, bien qu'il soit déjà apprécié comme tel par la population;
  - à prendre en compte aussi, la problématique de l'absence de liaison avec le centre historique, en réfléchissant sur un aménagement qui favorise la découverte du noyau villageois;
- le **dérochage de certaines façades** qui rompt l'unité des alignements; de même, la pose d'un reparalementage en briques dit « briques de façade »;
- **l'intégration d'annexes contemporaines** dans le bâti ancien qui nécessite le respect de nombreux critères (matériaux, forme de la toiture et des ouvertures).

## **II. Les abords de la Thure et le site du Moulin**

- **Les éléments intéressants sont :**

- le **moulin comme site remarquable**, patrimoine symbolique sur les plans architectural, historique et de la mémoire collective, objet d'une rénovation soignée en logement. Ayant perdu sa fonction ancienne, c'est surtout son inscription dans le site naturel qui est à prendre en compte;
- la très belle **vallée de la Thure**, que ce soit avant de pénétrer dans le village ou dans le village lui-même. Les efforts d'aménagements déjà entrepris (le long des rues de la Thure et du Moulin, ou même le parc communal, en liaison avec la rivière) doivent se poursuivre dans le sens de la sobriété choisie jusqu'à présent.

- **Les problématiques à améliorer sont :**

- **accentuer encore la visibilité de la Thure dans certains lieux stratégiques** pour en améliorer la perception : par exemple, la place communale et son accès depuis la rue de la Thure;
- conjointement, **réaliser des aménagements permettant la diminution de la vitesse sur la rue de la Thure** aux abords de l'entrée du noyau villageois.